

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Agricole de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### Lycée professionnel Agricole de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage (38535)

| Formation d'affectation  | Jury            | Groupe             | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Lycée professionnel Agricole de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité alimentation et boisson - en apprentissage (38535) | Jury par défaut | Tous les candidats | 24                         | 3                         | 0                         |

## Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation   | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères       | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---------------------------------|
| Résultats académiques   | Niveau en mathématiques                              | Résultats aux examens et sur les bulletins scolaires         | Important                       |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire                     | Relevé de notes semestrielles                        | Relevé de notes semestrielles                                | Essentiel                       |
| Savoir-être   | Comportements professionnels                         | Bulletins trimestriels ou semestriels des 2 dernières années | Important                       |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet                     | Projet   | Lettre de motivation et entretien d'inscription              | Important                       |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation      |  |                                 |

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## **Les modalités d'examen des vœux**

### **Les modalités d'examen des vœux**

Nous contactons tous les candidats qui ont validé leurs vœux pour leur proposer un entretien d'inscription. Lors de l'entretien d'inscription, nous leur expliquons comment nous fonctionnons et nous vérifions que les vœux d'orientation soient cohérents, puis si la candidature est validée, nous les accompagnons dans leur recherche d'entreprise.

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Commencer les démarches d'inscription et de recherche plus tôt. La plupart des candidats attendent la fin de l'été pour chercher une entreprise, ce qui les met en difficulté à la rentrée. Obtenir le permis de conduire assez rapidement, la mobilité est un point fort dans la recherche d'une entreprise.

**Signature :**

CHRISTIAN BRAYER,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée  
professionnel Agricole de Saint-Maximin-la-Sainte-  
Baume